

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE
M.R.C. DE LAC SAINT-JEAN-EST

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 520-2019 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE
2 006 751 \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CASERNE INCENDIE

RÉSOLUTION EXTRAITE du procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le lundi 3 juin 2019, à 19h00 à laquelle étaient présents Madame la conseillère Éliane Champigny, Messieurs les conseillers Christian Desgagnés, Éric Friolet, Tony Côté, Dave Simard, Yves Rossignol, qui siègent sous la présidence du maire, Monsieur Marc Richard.

Avis de motion est donné par madame Éliane Champigny, conseillère, que lors d'une séance ultérieure du Conseil, il y aura dépôt d'un projet de règlement décrétant un emprunt de 2 006 751 \$ pour la construction d'une caserne incendie.

Selon l'article numéro 445 du Code municipal, une dispense de lecture dudit projet de règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Copie conforme (sous réserve des approbations)
donnée à Hébertville le 11 juin 2019



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim